



Commune de Brennilis,
Le Maire

Brennilis, le 24 mars 2011.

Monsieur le Président,

Concerne: Le Télégramme – Atteinte injustifiée à l'image d'une collectivité

J'ai pris connaissance avec consternation de l'article intitulé « *Brennilis. Un laboratoire qui se lézarde* » paru dans votre édition du mercredi 23 mars en pages Bretagne. Cette publication, fondée sur des assertions non fondées, pour la vérification desquelles aucun contact n'a été établi ni avec la municipalité de Brennilis, ni avec celle de Loqueffret où se situait le siège de la Commission d'enquête, ni, apparemment, avec la direction de la Centrale ou le secrétariat de la Commission locale d'information, porte gravement atteinte à l'image de notre commune au mépris des règles les plus élémentaires qui s'imposent à la presse en matière de vérification des sources et de consultation des personnes ou des institutions mises en cause dans un projet d'article.

Notre commune ne saurait accepter que son nom soit ainsi associé à un fantasmagorique péril nucléaire sans aucune réalité tangible, et je suis persuadé que vous saurez rétablir auprès de vos lecteurs une approche équilibrée du sujet, en tenant compte des éléments qui suivent. Ces éléments sont disponibles dans le dossier de démantèlement - <http://www.brennilis.com/demanteler/dossier/> - figurant également sur le site de la CLI, dossier dont j'ai eu connaissance en ma qualité de membre du bureau de cette instance – ce que votre collaborateur ne pouvait ignorer en décidant de ne pas me solliciter – mais qui au demeurant est accessible à tous sans aucune restriction.

Il est absurde de prétendre qu'EDF ne maîtriserait pas la technique du démantèlement, dans la mesure où par exemple le bâtiment sur le site de la Centrale des Monts d'Arrée où se situait le combustible irradié a été entièrement démantelé – et qu'à son emplacement pousse maintenant de l'herbe qui n'est en aucune façon contaminée. Il ne fait aucun sens de mettre en avant le fait que la cuve du réacteur dégage à l'intérieur des fortes doses de radiation pour prétendre que le démantèlement serait dangereux, puisque nul n'interviendra à l'intérieur de cette enceinte et que tous les travaux s'effectueront par télémanipulation – ce progrès technologique ayant d'ailleurs permis d'envisager une accélération des opérations au regard des scénarii originellement prévus. Il est malhonnête de mentionner l'existence d'un risque incendie lors de l'ouverture de la cuve sans préciser que ce risque est pleinement pris en compte dans les études et simulations effectuées, et maîtrisé par une panoplie de mesures spécifiques qui, encore une fois, sont de notoriété publique et détaillées dans le dossier démantèlement accessible à tous par internet. Il est regrettable de transformer des suintements sans gravité dus à la corrosion de quelques fûts en inondations inexistantes.

Pour :
M. Édouard Coudurier,
Président du Conseil d'Administration,
Directeur de la Rédaction,
le Télégramme
Morlaix

1/2

Le Bourg, 29690 Brennilis
Téléphone 02 98 99 61 07
Fac-similé 02 98 99 67 67

Courriel mairie.brennilis@orange.fr
<http://www.brennilis.com>

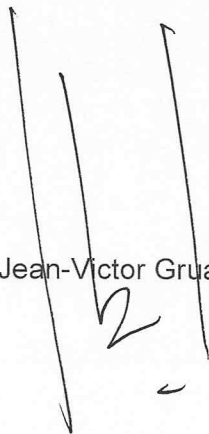
Enfin, exciper de retards pris en raison de péripéties juridiques pour en déduire qu'EDF ne maîtriserait pas la technique du démantèlement revient à faire preuve d'irresponsabilité, car nier la nécessité de délais relativement longs pour mener à bien une opération de déconstruction de telle nature revient à encourager explicitement la prise de risque et de décisions hâtives dont chacun sait qu'elles sont sources d'incidents et d'accidents – dans le nucléaire comme dans d'autres domaines de l'activité industrielle.

Il n'est pas question pour moi de minimiser la complexité des opérations de démantèlement qui, jusqu'ici, se sont déroulées avec maîtrise et efficacité. Mon devoir, en tant que premier magistrat d'une commune incriminée par une publication au titre accrocheur et au contenu visiblement partial, est toutefois d'attirer solennellement votre attention sur les limites que doit connaître l'exercice des professions de l'information – et d'exiger de vous que vos lecteurs aient au plus vite connaissance, dans des conditions répondant aux exigences du droit de réponse et du droit à l'image, des objections et des considérations qui précèdent.

Il va de soi que je suis à la disposition de votre rédaction pour toute discussion qu'elle souhaiterait avoir concernant la commune de Brennilis et sa situation au regard de démantèlement. Je suis persuadé que mes collègues des communes du voisinage sont dans le même état d'esprit, ainsi que les communautés de communes concernées.

Entre-temps, c'est dans l'attente de la publication des rectifications qui s'imposent dans une de vos plus prochaines éditions que je vous prie de Croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Victor Gruat

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a small horizontal mark at the bottom right, positioned above the printed name.

BRENNILIS

Brennilis. Un laboratoire qui se lézarde

23 mars 2011 à 07h20

La tragédie qui frappe en ce moment Fukushima a remis en lumière le danger du nucléaire en France. Dans notre région, seule une installation, **Brennilis**, dans les monts d'Arrée, qui est en phase de démantèlement, pourrait poser problème. Dans une bien moindre mesure qu'au Japon.

Lire également :

> [Notre dossier sur le passage du nuage radioactif sur la France](#)

La centrale de Brennilis, inaugurée en 1966, a cessé de produire de l'électricité en 1985. Peu de temps après l'arrêt de la centrale, le combustible hautement irradiant a été évacué pour être retraité. Les matières les plus dangereuses ont donc quitté le site avant que débute le démantèlement, en 1995. On le sait, ces opérations on ne peut plus délicates sont devenues un parcours de saut d'obstacle pour l'opérateur EDF.

En 2007, le Conseil d'État, saisi par les associations antinucléaires, a suspendu les travaux (500 millions d'euros, 10.000 tonnes de déchets). Et il y

a un an, la commission d'enquête publique a remis un avis défavorable pour la poursuite des opérations que l'opérateur voulait exemplaires. Brennilis devant initialement servir de laboratoire pour les treize autres démantèlements prévus dans l'Hexagone, dans les années à venir. Un décret interministériel, attendu avant l'été, pourrait mettre un terme à cette très longue parenthèse en relançant la poursuite des opérations.

Corrosion sur des fûts et manque de traçabilité

Il faut dire que l'association mais aussi l'Agence de sécurité nucléaire (ASN) ont été sérieusement échaudées par la manière dont a été géré le chantier: inondation de fûts contenant de la matière attaqués par la corrosion, manque de traçabilité concernant certains produits à traiter...

Autre point noir du démantèlement: la cuve de la centrale, qui contenait le réacteur, dégage des doses mortelles de radiations en quelques minutes. EDF aimerait bien venir à bout de cet élément rapidement. «Attention, prévient l'Acro, l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, laboratoire indépendant d'analyse basé à Rouen. Un incendie de la cuve pourrait être provoqué à son ouverture par la présence de zircaloy et de zirconium. Cela constituerait le cas de figure le plus critique et aboutirait à une exposition significative des riverains et des salariés».

«Retour à l'herbe contaminée»

Cela fait belle lurette que les associations écologistes ne croient plus au retour à l'herbe, longtemps prôné par Jean-Yves Cozan, l'ancien conseiller général et président du Parc régional d'Armorique. Pour elles, seul un retour à l'herbe contaminée peut-être envisagé. «Même si le mal est fait, les prochaines phases de démantèlement seront à risques, affirme Chantal Cuisnier, du réseau Sortir du nucléaire.

Pourquoi cette précipitation? Ne vaut-il pas mieux attendre une cinquantaine d'années que la radioactivité baisse? On peut stocker les matières dangereuses sur le site. Et ne pas toucher au bloc réacteur et aux échangeurs thermiques contenant du plutonium qui devraient être découpés. On aurait le temps de lancer un véritable débat au niveau national sur la fin de vie des centrales». Débat également demandé par Pierre Maille. À cette proposition, EDF répond que les opérations les plus risquées seront effectuées par des robots. Que les



personnels ne seront que peu exposés et qu'on peut engager cette nouvelle phase rapidement. En attendant, une quarantaine d'agents demeurent sur le site pour assurer sa maintenance.

** N'ayant pas réussi à obtenir un inventaire radiologique et chimique du site, l'association a démissionné en novembre dernier de la commission locale d'information présidée par Pierre Maille, président du conseil général.*

Didier Déniel

Tags : [EnergieNucléairecentraledémantèlementélectricitéBrennilis](#)

© Copyright Le Télégramme 2009